



## WEBINAIRE

### *Comment les entreprises peuvent s'adapter à la raréfaction de l'eau*

*Vendredi 7 mars 2025 - 10h00*



Le réseau des





# VOS INTERVENANTES



**Claudie Bousquet**

*Consultante en stratégie de développement économique*



/ [claudie.bousquet@cciamp.com](mailto:claudie.bousquet@cciamp.com)



**Cécile Pittet**

*Chargée de mission  
Eau et Risques naturels*



/ [cpittet@maregionsud.fr](mailto:cpittet@maregionsud.fr)



**Emilie Collignon**

*Chargée de mission  
Etudes économiques*



/ [emilie.collignon@cote-azur.cci.fr](mailto:emilie.collignon@cote-azur.cci.fr)



**Anne-Sophie Josserand**

*Chargée d'intervention  
Délégation de Marseille*



/ [annesophie.josserand@eurmc.fr](mailto:annesophie.josserand@eurmc.fr)



# CONTENU DU WEBINAIRE

Quels sont les enjeux de sobriété hydrique pour les entreprises ?

1

Quelle est la consommation d'eau des entreprises régionales ?

2

Comment mieux gérer l'eau en entreprise ?

3



Quelles sont les aides financières\* de l'Agence de l'eau ?

4



\* Programme 2025-



# Contexte et objectifs de l'étude

**Raréfaction  
de la ressource  
en eau**

**Plan eau  
du gouvernement**  
-10 % d'eau prélevée  
d'ici 2030

**Mobilisation  
du réseau consulaire**  
Etude régionale

1

**Enjeux de la  
gestion de l'eau  
pour les  
entreprises  
&  
Dispositifs de  
soutien**

2

**Evaluer la  
consommation d'eau  
des entreprises  
régionales**

3

**Formuler des  
recommandations  
d'action pour deux  
secteurs stratégiques**



## **Enjeux de sobriété hydrique des entreprises** *& dispositifs de soutien*



Le réseau des



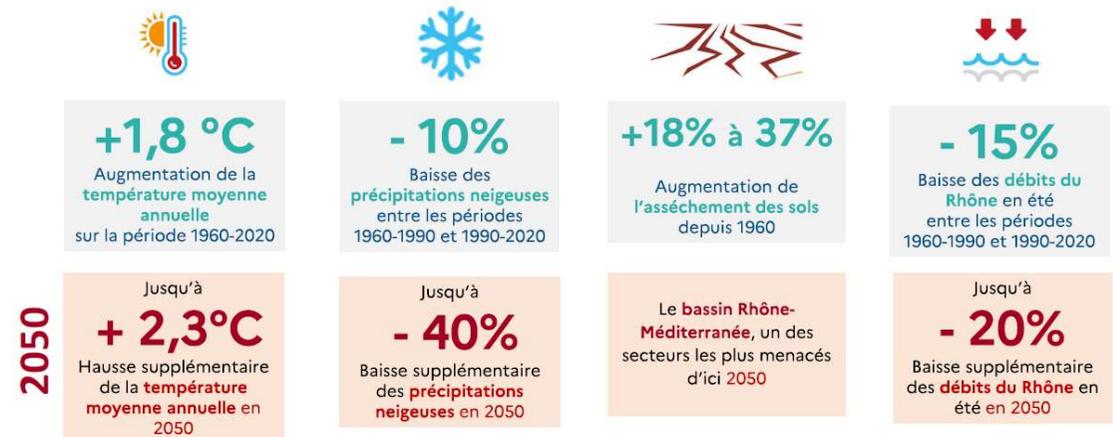


# Impact du changement climatique sur la raréfaction de la ressource

- **-14 % de ressource en eau renouvelable** en France métropolitaine, en volume annuel moyen, entre les périodes 1990-2001 et 2002-2018
- Réduction supplémentaire de 10 à 40 % attendue d'ici 30 ans



## Des effets du changement climatique de plus en plus marqués sur le bassin Rhône-Méditerranée



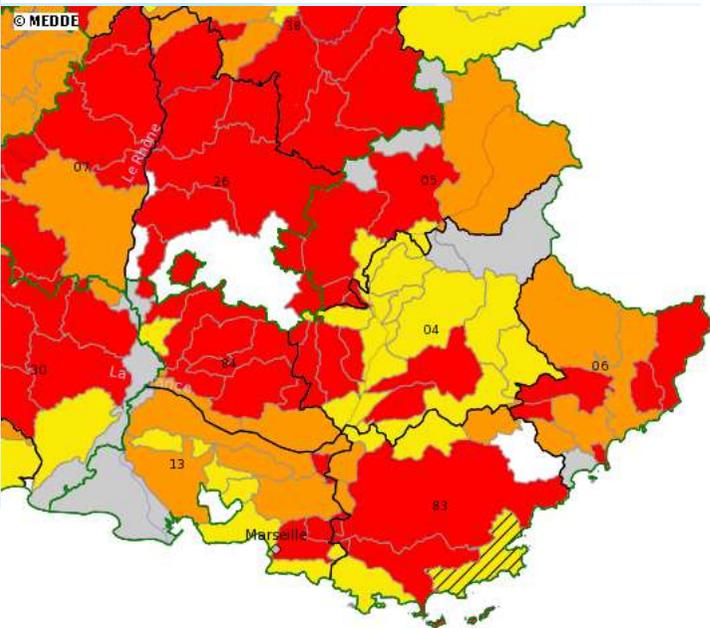
Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



## Des tensions croissantes autour de la ressource

### Une sécheresse historique en 2022

Niveau ■ Vigilance ■ Alerte ■ Alerte renforcée ■ Crise

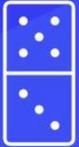


Source : Propluvia, limitation des usages de l'eau au 15 août 2022

En France, l'actualité a été marquée par :

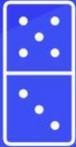
- Des **sécheresses prolongées** - celle de 2022 était la plus sévère observée depuis 1959
- Des **inondations dévastatrices répétées**, notamment dans le Pas-de-Calais et la Vallée de la Roya
- Des **conflits d'usage violents** autour du partage de l'eau et des projets d'aménagement hydraulique, comme à Sivens et Sainte-Soline

Situation accentuée par une **augmentation des besoins** et des **fuites d'eau potable importantes** dues au vieillissement des infrastructures : **20 % de l'eau potable en France perdue** dans des fuites



## Conséquences de la raréfaction de la ressource pour les entreprises

- **2/3 des plus grandes entreprises mondiales exposés à des risques liés à l'eau** qui pourraient impacter fortement leur modèle économique, leurs activités ou leurs profits
- **Impacts financiers potentiels des risques liés à l'eau 5 fois plus élevés que les coûts associés à l'inaction**
- Perturbations dans l'approvisionnement en eau, restrictions d'usage, durcissement des autorisations de prélèvement et de rejet & risques d'inondation pourraient **réduire la production, provoquer des fermetures partielles ou empêcher l'implantation de nouvelles entreprises** selon le MEDEF. Les autorités devront arbitrer entre les différents usages **priorisant la santé publique, la sécurité civile et l'eau potable**, tandis que **les besoins industriels, agricoles ou énergétiques seront gérés en fonction des ressources disponibles**.



## Conséquences de la raréfaction de la ressource pour les entreprises

Certains **secteurs d'activité** sont particulièrement **vulnérables** aux effets de la sécheresse, notamment **l'agriculture, l'énergie et l'industrie**.

- En **agriculture** : la sécheresse compromet l'irrigation des cultures, essentielle pour maintenir les rendements, surtout en été lorsque les besoins en eau sont plus élevés.
- Pour le secteur de **l'énergie** : les centrales nucléaires et hydroélectriques dépendent fortement des ressources en eau.
- Pour **l'industrie** : l'eau est essentielle à de nombreux processus.



## Une gouvernance de l'eau complexe

- **Un modèle de gestion à améliorer**: l'organisation de la gestion de l'eau **par bassin hydrographique** est cohérente avec la réalité géographique de la ressource (grands fleuves), mais **ne correspond pas au découpage administratif du pays** (communes, départements, régions)
  - ⇒ le manque de clarté sur la répartition des responsabilités et des moyens décisionnels est renforcé par un cadre légal multiple : **quatre lois et une directive européenne**
- **La réglementation se renforce** : **nouvelle directive européenne CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive) depuis janvier 2025 pour les grandes entreprises. **Les enjeux de la gestion de l'eau sont renforcés pour environ 50000 entreprises européennes** qui doivent prouver la mise en place de mesures d'économies d'eau => **levier réglementaire, qui, par effet de ricochet, concernera de nombreuses entreprises sous-traitantes.**



## Dispositifs de soutien : le Plan eau du gouvernement français

Lancé en mars 2023, le Plan Eau prévoit **53 mesures organisées autour de 3 enjeux** :

- 1. Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs : réduire de 10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030**, décliner l'objectif par territoire et optimiser le pilotage de la ressource en améliorant la mesure des volumes prélevés,
- 2. Optimiser la disponibilité de la ressource** : sécuriser l'approvisionnement en eau potable, valoriser les eaux non conventionnelles et améliorer le stockage dans les sols, les nappes, les ouvrages,
- 3. Préserver la qualité de l'eau et restaurer les écosystèmes** : prévenir les pollutions et restaurer le grand cycle de l'eau afin de rétablir la fonction naturelle de filtration des écosystèmes.

**55 sites industriels engagés dans le Plan de sobriété hydrique national, dont 10 en Provence-Alpes-Côte d'Azur**



## Plan de sobriété hydrique national : 10 sites industriels régionaux engagés

- **55 sites industriels ciblés** dans le cadre du Plan Eau = **1/4 consommation d'eau de l'industrie française** bénéficient d'un accompagnement de proximité pour réduire leur consommation d'eau : **les plans de sobriété hydrique** consistent à réaliser un diagnostic précis de l'utilisation de l'eau et à définir un plan d'investissement pour atteindre les objectifs d'économies d'eau. **À l'horizon 2030, ces plans incluent 160 projets avec un investissement total de 327 millions d'euros**, visant à économiser près de 13 % du total des prélèvements des sites engagés.
- **En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 10 sites des secteurs chimie, pétrochimie et métallurgie** sont engagés **dans le PSH** : ArcelorMittal Méditerranée, Basell Polyoléfinés France SAS, ESSO raffinage Fos-sur-Mer, Kem One, Lyondell Basell Services France SAS, Lyondell Chimie SAS, Naphtachimie, Petroineos Manufacturing France SAS, Total Raffinage France, Eurenco Sorgues.



## Dispositifs de soutien : le rôle de l'Agence de l'eau

- **Les Agences de l'eau, financées par des redevances, jouent un rôle clé dans le soutien des initiatives locales portées par divers maîtres d'ouvrages dont les acteurs économiques :** modernisation des infrastructures, réduction des fuites et restauration des milieux aquatiques.
- Le **12<sup>e</sup> programme d'intervention 2025-2030** fixe des objectifs ambitieux pour la sobriété en eau sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse **en élargissant les aides aux acteurs économiques avec un budget en augmentation de 25 %** par rapport au 11<sup>e</sup> programme.
- **La réforme des redevances**, initiée par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, **visé à renforcer les principes du « pollueur-payeur » et du « préleveur-payeur »** pour tous les usagers (collectivités, industriels, agriculteurs) **dès janvier 2025**, tout en incitant les collectivités à adopter une gestion plus performante.



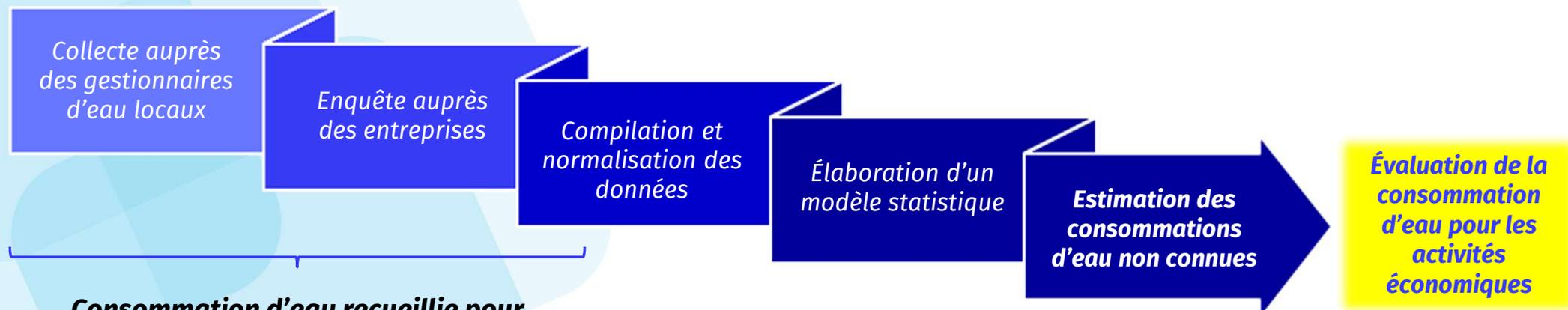
## Dispositif de soutien régional : le Plan Or bleu de la Région Sud

- La Région dispose d'un **cadre d'intervention financière en faveur des actions de gestion durable de la ressource en eau**, notamment pour les gestionnaires de milieux et EPCI. En 2023, elle a voté le Plan Or bleu.
- **Le Plan Or bleu voté en 2023 s'articule autour de 6 axes stratégiques :**
  1. Améliorer la gouvernance à travers le pilotage de la mission d'animation et de concertation sur l'eau
  2. Poursuivre la modernisation des réseaux d'irrigation et les économies d'eau en agriculture
  3. Se positionner comme collectivité exemplaire sur son patrimoine
  4. **Promouvoir la sobriété pour tous les usages de l'eau et dans tous les secteurs professionnels**
  5. **Développer l'innovation dans le domaine de la réutilisation des eaux usées traitées**
  6. Mieux communiquer et mieux informer



## *La consommation d'eau des entreprises régionales*

# Estimation de la consommation d'eau pour les activités économiques



**Consommation d'eau recueillie pour  
14 000 établissements**



# Les chiffres clés de la consommation d'eau en région

1

**139 millions de m<sup>3</sup> consommés par an**

(hors secteurs Agriculture, sylviculture et pêche et Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

2

Près de **50%** de la consommation d'eau pour les activités de **services**

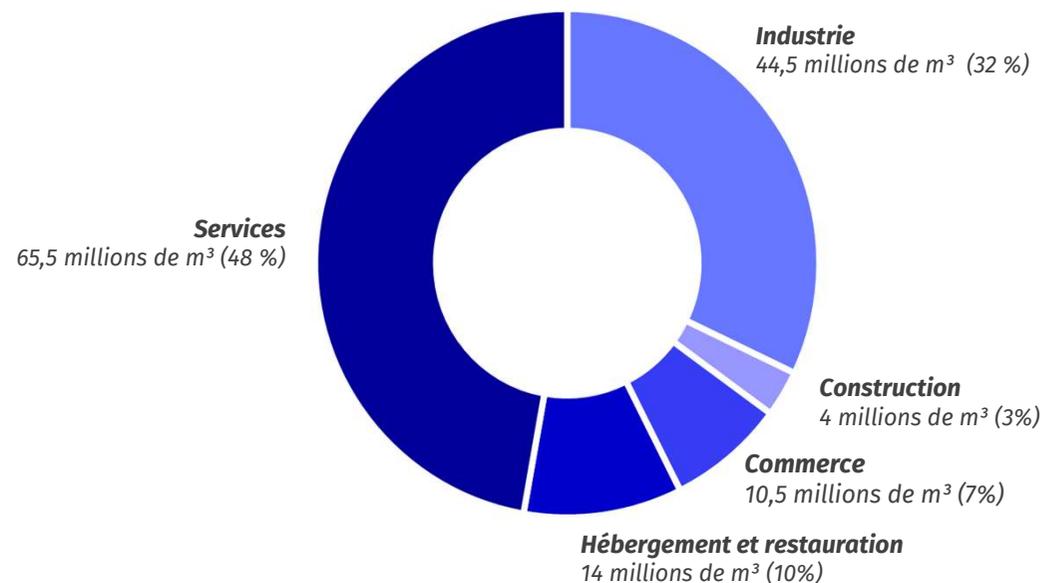
3

**Un tiers des m<sup>3</sup> consommés par le secteur industriel**

4

En moyenne, **un établissement industriel consomme 2,5 fois plus d'eau** qu'un établissement de services

Volume estimé de consommation en eau annuelle par secteur d'activité  
(hors secteurs Agriculture, sylviculture et pêche et Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)



Source : CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Modèle d'estimation de la consommation d'eau, 2024

## Les chiffres clés de la consommation d'eau en région

5

En moyenne, **73 % de l'eau consommée** par les entreprises est utilisée pour **répondre aux besoins de leurs employés**

6

**90 % de l'eau consommée** par les entreprises est **issue du réseau public de distribution**

7

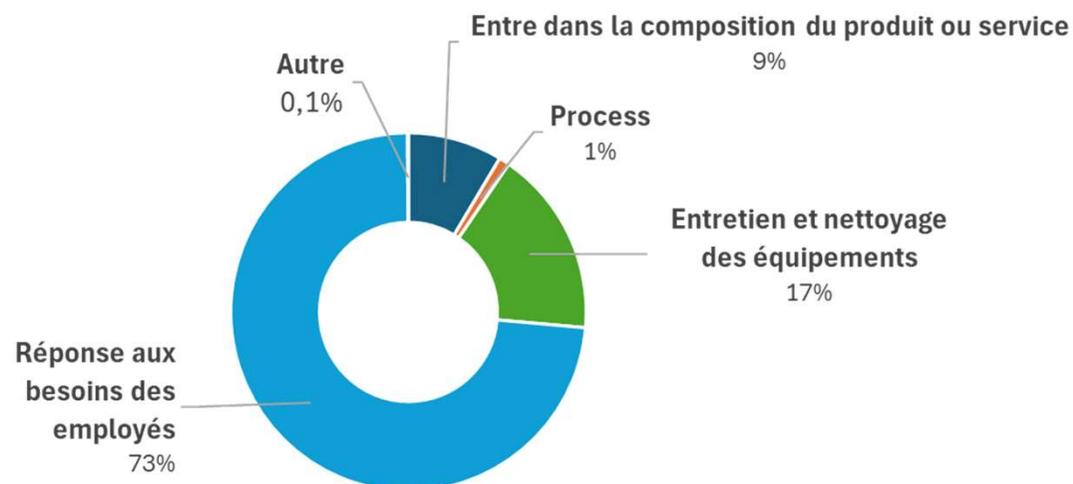
**37 % des entreprises** régionales **ont pris des mesures** pour économiser l'eau

8

**46 % des actions** portent sur la **sensibilisation et la formation**

Les ratios varient selon l'activité considérée

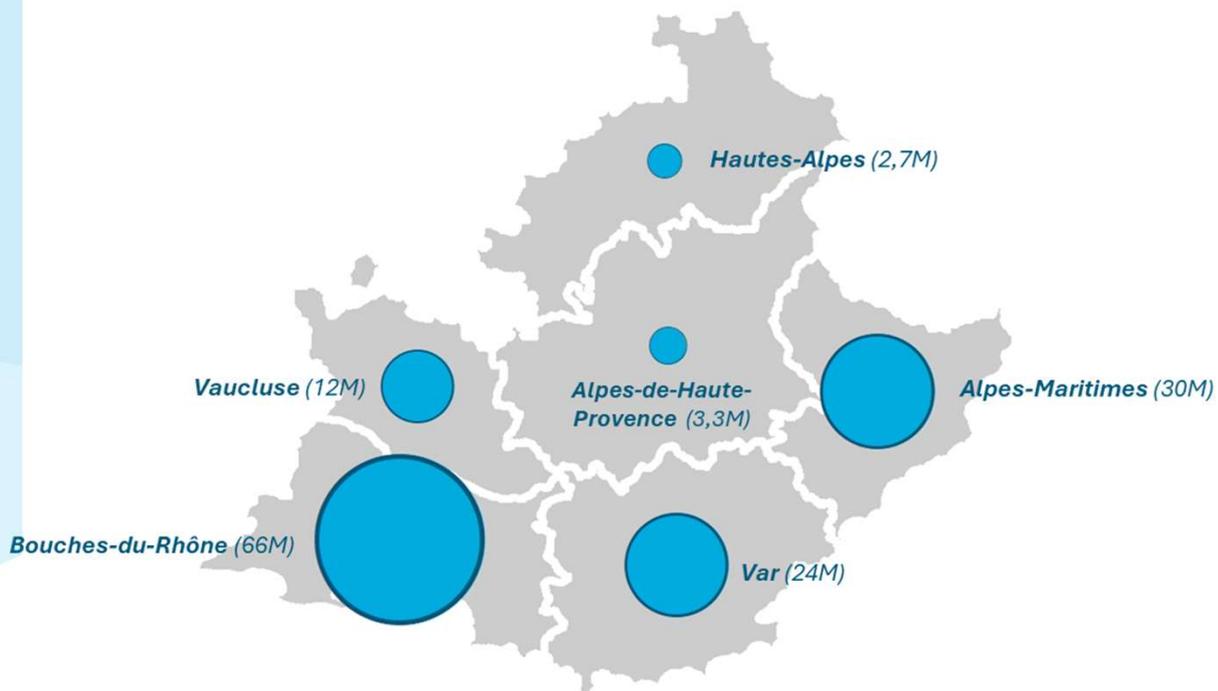
Quelle est la répartition de votre consommation d'eau par usage (en %) ?



Source : CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur - Enquête auprès des entreprises sur la base de 1 547 réponses hors « ne sait pas » ou « ne se prononce pas », juillet 2024

# Les chiffres clés de la consommation d'eau en région

Volume annuel de consommation d'eau estimé par département (en m<sup>3</sup>)  
Hors secteurs Agriculture, sylviculture et pêche et Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale



Source : CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Modèle d'estimation de la consommation d'eau

9

**La consommation d'eau est proportionnelle au poids économique des territoires**

10

**En moyenne, dans chaque département, l'industrie représente plus d'un tiers du volume estimé de consommation annuelle d'eau des activités économiques**

(Hors secteurs agriculture, sylviculture et pêche & Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

# Le choix des filières stratégiques

## Plusieurs critères de sélection

1

### La consommation d'eau estimée

Consommation globale  
Consommation par établissement  
Consommation par emploi  
Consommation par € de chiffre d'affaires

2

### Le nombre d'établissements dans la filière

3

### La dépendance à l'eau des activités dans la création de valeur

4

### Les secteurs bénéficiant de dispositifs ou d'études en cours

# Le choix des filières stratégiques

## Plusieurs critères de sélection

1

### La consommation d'eau estimée

Consommation globale  
Consommation par établissement  
Consommation par emploi  
Consommation par € de chiffre d'affaires

2

### Le nombre d'établissements dans la filière

3

### La dépendance à l'eau des activités dans la création de valeur

4

### Les secteurs bénéficiant de dispositifs ou d'études en cours



Industrie  
Agroalimentaire

Un pilier économique avec une consommation d'eau significative et un impact régional

Secteur de renommée mondiale avec une consommation d'eau notable

Industrie  
Parfumerie  
Cosmétique



Tourisme

Secteur essentiel et fortement consommateur d'eau mais déjà étudiées dans d'autres projets et/ou études

Consommation d'eau importante mais difficile à quantifier, nécessitant une étude distincte

Fabrication de  
produits minéraux





# ***La gestion de l'eau dans le secteur agroalimentaire***

## ***Spécificités & Recommandations d'action***



Le réseau des





# Spécificités de l'eau dans le secteur agroalimentaire

« S'il n'y a pas d'eau, on ne peut pas travailler. »

- **La qualité de l'eau doit être irréprochable** – très propre, très pure – **pour répondre aux exigences liées à la sécurité alimentaire.**
- **L'hygiène y est plus importante** : le nettoyage des machines, les mesures d'hygiène et d'entretien sont essentiels.
- **L'eau est consommée en grande quantité.**
- Dans ce contexte sanitaire très exigeant, les **projets de REUSE sont plus complexes à mener**, bien que la réglementation se soit assouplie récemment (juillet 2024).

## Usages de l'eau dans l'agroalimentaire :

- ✓ **Eau de nettoyage (80 %)**
- ✓ **Eau de process** (refroidissement des machines, alimentation de chaudières vapeur, système incendie...)
- ✓ **Eau ingrédient**



### Perception de l'eau dans le secteur agroalimentaire

Nuage de mots généré à partir des échanges du focus group du 20 octobre 2024, CCI Provence Alpes-Côte d'Azur



# Principaux freins à la gestion de l'eau

- **Prix** « **L'eau ne nous coûte pas cher, les priorités sont ailleurs.** Sauf à avoir expérimenté des restrictions, on n'a pas de sentiment de rarefaction parce qu'on paie l'eau au même prix toute l'année. »
- **Coût** « Une fois qu'on a mis en place les compteurs d'eau et une politique RSE, l'étape d'après qui va nous permettre d'économiser beaucoup d'eau représente **des investissements financiers très lourds**, encore plus sur d'anciens sites industriels qu'il faut adapter. »
- **ROI** « **On ne prête pas d'argent pour financer quelque chose qui est rentable sur 15 ou 20 ans.** »
- **Contraintes sanitaires** « **Les exigences élevées de qualité de l'eau freine les projets de réutilisation** de l'eau dans l'agroalimentaire. »
- **Des solutions peu connues** : « **Les solutions viennent vers nous beaucoup moins facilement qu'avec l'énergie.** »
- **Transfert d'impact** : « Il y a **des moyens d'économiser de l'eau** qui sont souvent plus chers à l'achat et qui vont **consommer plus d'électricité** comme la REUSE : ça va déclencher un autre impact qu'il faudra réduire. **Histoire sans fin.** »

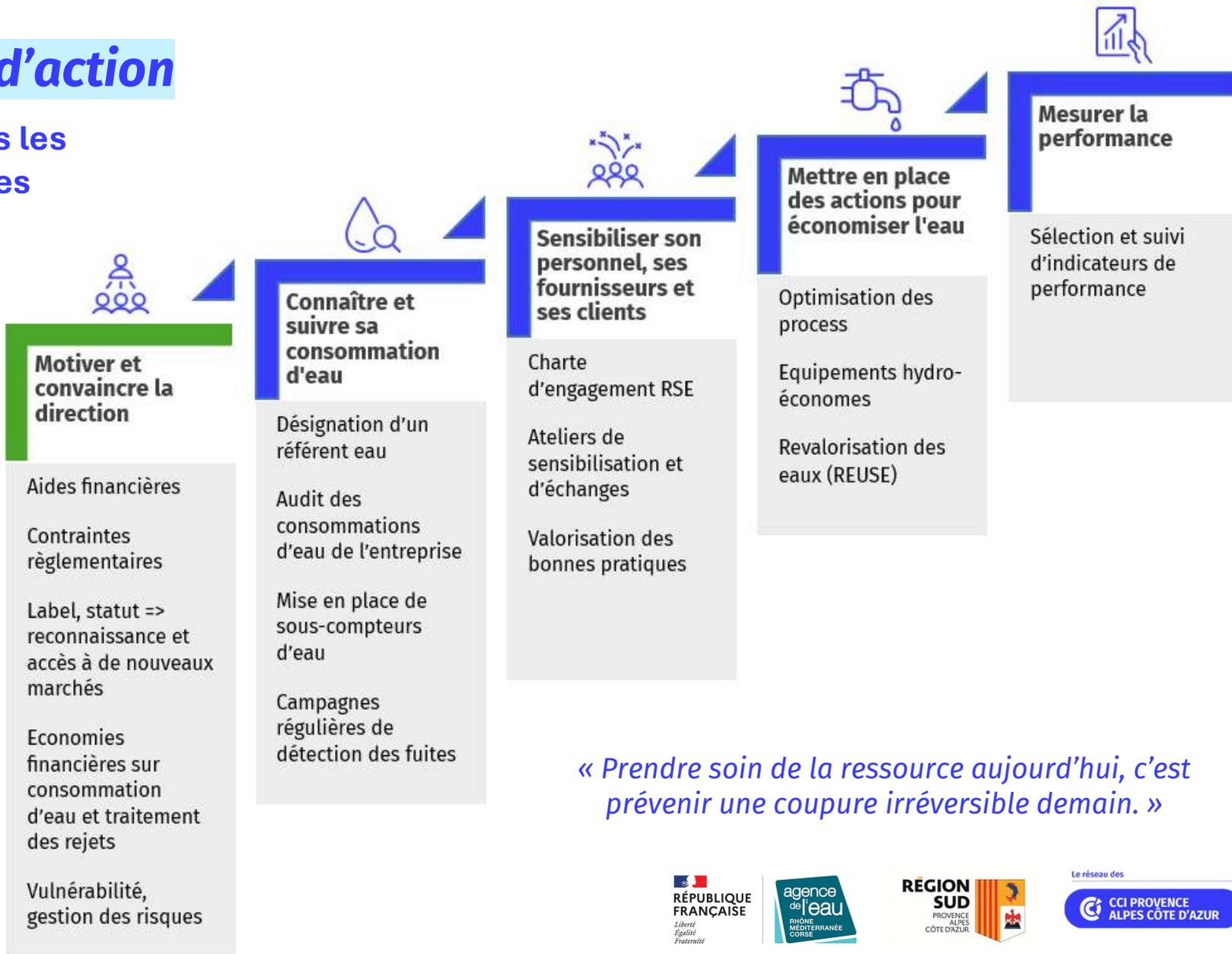


Perception des freins à la gestion de l'eau dans le secteur agroalimentaire

Nuage de mots généré à partir des échanges du focus group du 20 octobre 2024  
CCI Provence Alpes-Côte d'Azur

# Recommandations d'action

pour économiser l'eau dans les entreprises agroalimentaires



« Prendre soin de la ressource aujourd'hui, c'est prévenir une coupure irréversible demain. »



## Pour encourager les entreprises à économiser de l'eau, il faudrait...



Perception des solutions pour mieux gérer l'eau dans le secteur agroalimentaire

Nuage de mots généré à partir des échanges du focus group du 20 octobre 2024  
CCI Provence Alpes-Côte d'Azur

- Des **aides financières**
- Une **réglementation adaptée et renforcée**
- Des **repères de consommation par type d'activité**
- La connaissance de **solutions innovantes**
- La **valorisation des bonnes pratiques** sur ce thème dont éco-score
- Un **dialogue régulier avec les autorités locales**



# **La gestion de l'eau dans le secteur parfumerie – cosmétique**

*Spécificités & Recommandations d'action*



Le réseau des





## Perception de l'eau dans le secteur Parfumerie-Cosmétique



Perception de l'eau dans le secteur Parfumerie-Cosmétique

Nuage de mots généré à partir des échanges du focus group du 17 octobre 2024, CCI Provence Alpes-Côte d'Azur

« En cosmétique, la fabrication c'est 80 % d'eau »



- ✓ Formulation des produits
- ✓ Process
- ✓ Entretien et nettoyage des équipements
- ✓ Sécurité incendie
- ✓ Réponse aux besoins des employés

« Réglementairement et économiquement, je n'ai aucune contrainte particulière qui me pousse à agir et **ce n'est pas ma priorité du jour** »

Dans un monde idéal, « **il n'y a plus de fuites** » et « **l'eau peut être réutilisée à l'infini** »



## Principaux freins à la gestion de l'eau

Mutualisation difficile  
Consommateur final Méconnaissance  
Clients  
Inertie des usages  
Secrets de fabrication  
Transfert d'impacts Analyse de cycle de vie  
Consommation d'eau incompressible  
Direction de l'entreprise  
Absence de vision  
Coûts financiers  
Faible rentabilité  
Arguments  
Sous-traitants  
Pratiques

Freins à la gestion de l'eau dans le secteur Parfumerie-Cosmétique

Nuage de mots généré à partir des échanges du focus group  
du 17 octobre 2024, CCI Provence Alpes-Côte d'Azur

- **Coût important des équipements et investissements**, souvent difficiles à justifier auprès de la direction compte tenu d'une rentabilité à très long terme.
- **Mutualisation difficile** sur les aspects R&D.
- **Absence de vision et marges de manœuvre limitées quant aux pratiques des sous-traitants et des clients** : la gestion de l'eau n'est pas forcément leur priorité.
- **Maturité des clients finaux à transformer leurs usages** et à renoncer/accepter certains produits.
- **Transferts d'impacts** : les nouveaux process /mesures mis en œuvre pour réduire la consommation en eau sont susceptibles de générer des consommations énergétiques supplémentaires.



# Recommandations d'action

## pour économiser l'eau dans les entreprises de Parfumerie - Cosmétique

### Suivi des consommations

- **MESURER LA CONSOMMATION** d'eau au sein de chaque entreprise, via des *outils numériques de suivi* et des *audits*
- **PRODUIRE DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE**, via un *observatoire des consommations d'eau*

### Encadrement & Accompagnement

- **AGIR SUR LE PRIX DE L'EAU**, via une *tarification graduée*
- **FACILITER LES INVESTISSEMENTS**, via des *aides financières* ou un *plafonnement des prix des nouvelles technologies*
- **FAVORISER LA MUTUALISATION DES EFFORTS**, via des *consortiums d'entreprise* ou des *partenariats public-privé*
- **RÉAJUSTER LE CADRE NORMATIF** pour renforcer les *obligations légales de suivi des consommations*

### Production hydro responsable

- **REPENSER LA FORMULATION** et les caractéristiques des produits
- **TRANSFORMER LES PROCESS**, via des *techniques/équipements plus sobres en eau* et des *process de réutilisation de l'eau*
- **PENSER LE CYCLE DE PRODUCTION DANS SA GLOBALITÉ** via un *audit des partenaires économiques* et une *évaluation des transferts d'impact écologique*

### Information & Sensibilisation

- **CONSCIENTISER LES ACTEURS** grâce un « *water-score* » ou une *tarification corrigée*
- **DIFFUSER LA CONNAISSANCE AUX PROFESSIONNELS**, via des *guides pratiques*
- **ÉLARGIR LES CANAUX DE COMMUNICATION** grâce à la *diffusion de messages clés TV&RS*, scolaires





# Merci aux contributeurs !

- ✓ ACTIMEAT (04)
- ✓ ATELIERS BIO DE PROVENCE (84)
- ✓ BIÈRE DE LA RADE (83)
- ✓ CHARLES & ALICE (84)
- ✓ COLOR FOODS (13)
- ✓ CONFISERIE DU ROY RENE (13)
- ✓ CONSERVERIE RAYNAUD (84)
- ✓ COSMED (13)
- ✓ CRITT AGROALIMENTAIRE (84)
- ✓ DISTILLERIES & DOMAINES DE PROVENCE (04)
- ✓ GYMA (84)
- ✓ HYTECK AROMA-ZONE (84)
- ✓ JEAN NIEL (06)
- ✓ LA MESTA CHIMIE FINE (06)
- ✓ LA PIZZA DE MANOSQUE (04)
- ✓ LE PANIER PROVENÇAL (13)
- ✓ L'OCCITANE (04)
- ✓ MARIE BLACHERE (13)
- ✓ PERNOD-RICARD (13)
- ✓ POLE COSMETIQUE (83)
- ✓ PROVENCE CHIPS (13)
- ✓ PLAISANT SAVONNERIE ET COSMETIQUES (83)
- ✓ ROBERTET (06)
- ✓ TERRE D'OC (04)
- ✓ TECHNICOFLOR (13)
- ✓ SOPHIM (04)
- ✓ SUDCOSMETICS (13)
- ✓ TOURNAIRE SA (06)



## ***En conclusion***

*Par où commencer ? Vers où aller ?*



Le réseau des



**CCI PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR**

# Des solutions pour TOUTES les entreprises

Comment les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent s'adapter à la raréfaction de la ressource en eau ?

**Aujourd'hui**

**Demain**

Piloter la ressource en eau



Utiliser des solutions simples



Identifier les pistes d'amélioration



Mobiliser les aides financières



Par où commencer ?



Impliquer les parties prenantes



Collaborer avec les autorités locales



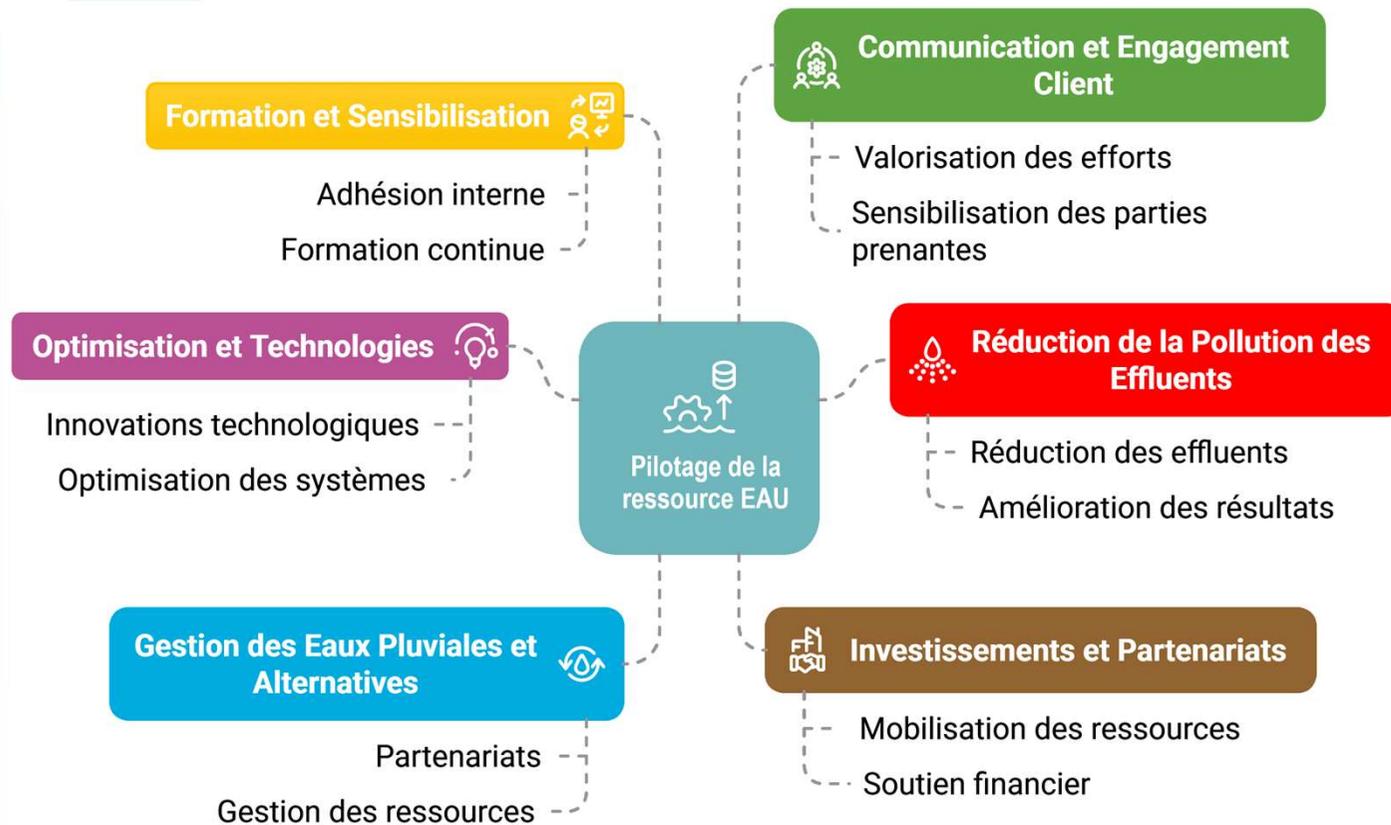
Définir un plan d'action



Communiquer les progrès



# Vers une stratégie de sobriété hydrique



Vers où aller?

# QUESTIONS - RÉPONSES

Consultez l'étude complète

[Lien vers la publication](#)

En savoir +





# **Les aides financières de l'Agence de l'eau pour les entreprises**

**Nouveau programme d'intervention 2025-2030**



Le réseau des



CCI PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR



# L'agence de l'eau, organisme de service public dédié à l'eau



les 12 bassins français



➤ **Un établissement public, sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire**

➤ **Une mission de service public fixée par le code de l'environnement : contribuer à l'atteinte du bon état des eaux superficielles, souterraines et côtières demandé par la directive européenne cadre sur l'eau**

➤ **Un système économique fondé sur la perception de redevances pollueur-payeur**

➤ **qui permettent de financer des actions participant de la restauration et de la gestion durable des ressources en eau**





# Mobilisation de l'agence pour « sauver l'eau »



➤ **Importance de l'eau sur le territoire**  
Vie du territoire  
Vulnérabilité avec les évolutions  
Défi collectif

➤ **Evolution de notre monde**  
Changement climatique  
Explosion démographique  
Urbanisation intense

➤ **Programme d'intervention de l'agence de l'eau,**  
Adapté aux bassins Rhône-Méditerranée et Corse ->  
SDAGE  
Voté pour 6 ans  
Bilan, évaluation, rapportage

***Avec le programme 2025-2030,  
continuons tous ensemble à donner toute  
sa valeur à l'eau.***



# Le 12<sup>e</sup> programme en bref

## Une ambition et des moyens renforcés



**520 M€**  
par an  
d'aides aux projets  
soit 3,1 milliards  
d'euros sur 6 ans

**C'est  
+25 %**  
par rapport au  
11<sup>e</sup> programme



**+ de moyens  
financiers**



**de nouveaux  
contrats  
Eau & Climat**



**+ de territoires  
concernés**



**+ de soutien  
aux innovations, aux  
expérimentations,  
à la concertation**



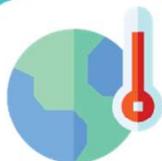
**des taux d'aides  
+ élevés**



**un spectre  
d'aides  
+ large**

# Ce qui guide le programme ?

## 4 enjeux



*L'adaptation des territoires au changement climatique*



*L'atteinte du bon état des eaux*



*La solidarité entre les territoires*



*La reconquête de la biodiversité*

# L'appui au monde économique

## Type d'opérations soutenues

- **Actions de réduction des micropolluants** (pollutions par les substances dangereuses) **et macro-polluants**
- **Projets visant à déconnecter les eaux de pluie des réseaux, pour infiltration ou récupération**
- **Projets d'économie d'eau SUR TOUS LES TERRITOIRES, pour agir en faveur de la sobriété en eau**



## Critères d'accompagnement

### Sont exclus des aides les projets :

- **liés à la création, l'augmentation d'une activité**
- **d'entretien courant des installations**
- **portés par des entreprises en difficulté financière** (au sens de la réglementation UE)
- **qui visent à répondre à une mise en demeure par arrêté préfectoral**

**Montant minimum « travaux » = 10 k€** (cas général)

5 k€ pour les opérations collectives territoriales ou sectorielles

**Des taux d'aides variables : 40 % à 60 %** selon la taille de l'entreprise, dans le respect de l'encadrement européen

# Zoom sur...

## Sobriété en eau des activités industrielles et économiques (non agricoles)

➔ **ACTION INDIVIDUELLE**

**Etudes et travaux d'économie d'eau porté « individuellement » permettant  
+ de 2 000 m<sup>3</sup> d'économie par an**

- Actions de réduction des pertes en eau,
- Mise en œuvre de technologies économes en eau,
- Mise en œuvre de technologies pour traiter l'eau usée pour une réutilisation, recyclage, réemploi sur le site industriel permettant des économies d'eau,
- Dispositifs de récupération des eaux pluviales.

### Conditions d'aides

- Diminution effective des prélèvements ou de la consommation
- Existence de dispositifs de comptage (ou installation prévue avec les travaux)
- > 2 000 m<sup>3</sup> /an d'eau économisé
- Associer l'Agence de l'eau en amont du projet (construction du cahier des charges, partage de l'étude...)

**Travaux aidés au maximum à hauteur d'un plafond de 40 €/m<sup>3</sup> économisé/an (=assiette éligible)**

**Taux maximum d'aide : 40 % pour les grandes entreprises (+ majoration 10 % PME / + 20 % TPE)**



### Objectif :

**Organiser la sobriété  
des usages pour tous  
les acteurs**

# **Zoom sur...**

## **Sobriété en eau des activités industrielles et économiques** (non agricoles)

 **ACTION GROUPEE SECTORIELLE**

**Actions de communication, sensibilisation, animation, amélioration de la connaissance**  
animées par une structure porteuse de l'opération groupée sectorielle

**Travaux d'économie d'eau sans minimum d'économie d'eau attendu**  
Portés par les acteurs économiques non agricoles

Mêmes conditions, mêmes coûts plafonds qu'une action portée individuellement,  
**sans minimum d'économie d'eau**  
(et minimum du coût de l'opération à 5 k€)

**Taux d'aide jusqu'à :**

**70 % pour les structures animatrices**

**40 % pour les grandes entreprises** + majoration 10 % pour les entreprises de taille moyenne ou +20 % pour les petites entreprises



**PROCHAINEMENT...**

**Appel à manifestation  
d'intérêt**

**! Annuel !**

## ... exemples d'actions soutenues

### Mise en circuit fermé de refroidissement

Charles & Alice – sur la raffineuse (transformation des fruits en purée + drêches)

Objectif : **réduction de 76 000 m<sup>3</sup>/an de leur prélèvement dans la nappe de la Drôme**



Florette - **Installation de débitmètres avec les travaux sur deux essoreuses des lignes préparation des salades**

Objectif : **réduction de 8 500 à 16 500 m<sup>3</sup>/an de la consommation en eau potable**



### Recyclage / réutilisation

Givaudan France Naturals -- **Mise en place d'un dispositif complémentaire de filtration sortie de la station d'épuration du site, en vue d'irriguer les espaces verts**

Objectif : **réduction de 6 000 m<sup>3</sup>/an des prélèvements dans la nappe du Rhône**

### Connaissance des usages pour passer à l'action

EPC France - **Audit global du cycle de l'eau de l'usine** produisant des explosifs à usage civil,

Objectif : **préparer les actions de réduction des consommations d'eau**, avec un bilan hydrique, une évaluation « managériale » et un plan d'action



**Élus, chefs d'entreprise, agriculteurs,  
responsables associatifs...**

**Vous avez un projet ?  
Parlons-en !**

### **Vos contacts par territoire**

Pour les départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74

**Délégation de Lyon**

04 72 76 19 00 – [contact.lyon-sve@eurmc.fr](mailto:contact.lyon-sve@eurmc.fr)

Pour les départements 21, 25, 39, 52, 70, 71, 88, 90

**Délégation de Besançon**

04 26 22 31 00 – [contact.agencedeleaubesancon@eurmc.fr](mailto:contact.agencedeleaubesancon@eurmc.fr)

**Pour les départements 04, 05, 06, 13, 83, 84, 2A, 2B**

**Délégation de Marseille**

**04 26 22 30 00 – [contact.mrs@eurmc.fr](mailto:contact.mrs@eurmc.fr)**

Pour les départements 09, 11, 30, 34, 48, 66

**Délégation de Montpellier**

04 26 22 32 00 – [mtpcontacts@eurmc.fr](mailto:mtpcontacts@eurmc.fr)



**POUR CONSULTER LES FICHES AIDE DE L'AGENCE RMC :**

**[https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_128695/fr/industries-et-autres-activites-economiques](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_128695/fr/industries-et-autres-activites-economiques)**



*Merci pour votre attention  
des questions ?*



*Merci pour votre participation !*

*WEBINAIRE*

*Comment les entreprises peuvent  
s'adapter à la raréfaction de l'eau*

*Vendredi 7 mars 2025*



Le réseau des

